

*
*
*

Le Nord-Ouest ne paraissait pas satisfait du Bill de Manitoba. Les Métis, il faut le dire, ont eu raison d'être méfiants, après les insultes qu'ils ont reçues du Haut-Canada ; Riel surtout avait garde d'exiger une amnistie générale ; c'était inutile pour lui de se mettre à bord du Bellérophon.

L'honorable John Young, gouverneur du Canada, vient d'être nommé gouverneur de la terre de Rupert.

Plusieurs nominations ont été faites dans notre administration. M. Chamberlin, membre pour Missisquoi, est imprimeur de la Reine pour la Puissance ; M. Huot, membre pour le Quartier St. Roch de Québec, est Maître des Postes pour Québec.

M. Napoléon Casault est Juge de la Cour Supérieure, et l'hon. M. Tupper a accepté le portefeuille de Président du Conseil Privé.

*
*
*

Le Prince Arthur a quitté le Canada, enchanté de son séjour. Il emporte dans la mère patrie de doux souvenirs de l'urbanité des Canadiens et de l'excellence de nos grandes institutions religieuses qu'il a visitées. Encore un qui rendra témoignage que notre religion est loin d'être un obstacle à notre loyauté.

Il a quitté nos parages revêtu des insignes de la dignité de Chevalier Grand-Croix du Très-Honorable Ordre de St. Michel et de St. George. Chose significative, c'est dans la salle St. Patrice qu'il les a reçues.

*
*
*

La fameuse cause Guibord vient d'être entendue en Révision devant les Honorables Juges Berthelot, McKay et Torrance. Deux de ces Juges sont protestants ; ce qui prouve à quoi nous mène la théorie de faire décider de telles causes par le tribunal civil, laquelle théorie si elle était mise en pratique dans ce pays soumettrait les causes ecclésiastiques de cinquante religions diverses à des Juges qui ont déjà assez de connaître le droit civil. Dans tous les cas, le caractère intègre de ceux qui composent le Tribunal en Révision nous laisse à espérer que cette cause sera jugée avec impartialité.